



COMPAGNIE SECOURISTE SAINTE BARBE

7, rue de Voiville 17100 SAINTES

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CSSB du 25 JANVIER 2025

Effectif présent au siège : 14

Effectif présent en visio : 51

Effectif représenté par procuration : 1

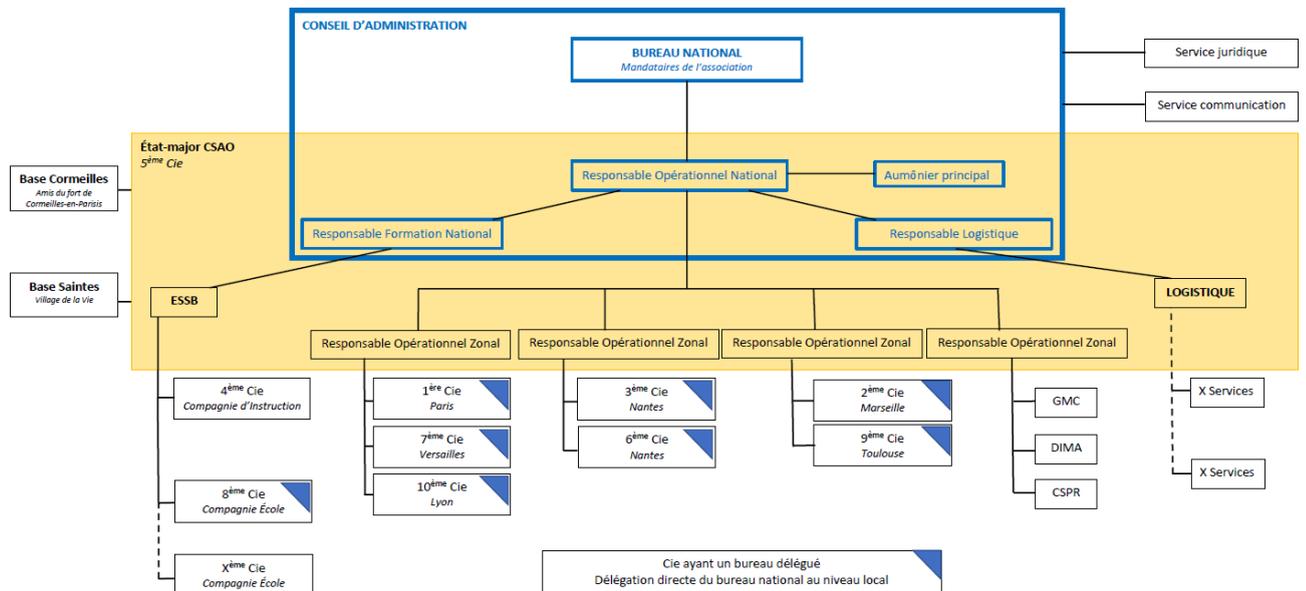
Soit un total de votants de 66 voix.

Il est 14h10, la séance est ouverte par le Président, Nicolas MARTIN.

Le président présente l'ordre du jour :

- I - Organigramme CSSB
- II - Rétrospective de 2024
- III - Bilan moral
- IV - Bilan financier
- V - Sujets en cours et projection 2025
- VI - Renouvellement du bureau

I – ORGANIGRAMME



II - RÉTROSPECTIVE DE 2024

Informatique et communication : Thibaut Lunet, référent informatique

Il travaille en collaboration avec le service communication

Ce qui a été fait en 2024

- Continuité des gazettes
- Création de visuels en interne
- Création et améliorations de la plateforme d'inscription "CENTRAL"
- Poursuite du site infos.cssb.fr
- Support informatique pendant le camp : pour le centre opérationnel et la direction, nous avons des ordinateurs mis à disposition pendant le camp pour voir en temps réel où avaient lieu les activités. Le but est de gagner du temps pour être d'avantage avec les jeunes
- Refonte du site vitrine www.cssb.fr (novembre 2024)
- Développement du logiciel e-brigade (logistique, formation et compta)

Notre équipe accepte les personnes qui voudraient nous rejoindre pour participer et s'engager.

Le camp 2024 : Vincent Personne

Responsable formation et directeur principal du camp et coordinateur national

1er camp test sur le site de Voiville (Saintes)

Pour des raisons financières, nous avons changé notre format de camp. C'était un défi logistique mais globalement c'était très réussi.

Le format a permis d'avoir une meilleure cohésion (repas pris ensemble non pas en self, services...)

L'équipe de formation était quasiment similaire à l'habitude :

- 4 directeurs BAFD ou BAFD stagiaires + 2 Cdt de brigade
- 52 chefs dont 21 BAFA et 23 BAFA stagiaires. Nombre de chefs que nous avons volontairement diminué
- 5 aumôniers : plusieurs tout le temps du camp, certains quelques jours
- 40 bénévoles : sans eux, pas de camp possible.
- 158 jeunes (15 absents)
- 20 PSC1 : formation uniquement des nouveaux en lien avec la Croix Rouge

Enjeux éducatifs et pédagogiques

- Adaptations pédagogiques (1 journée par service, adaptation à l'environnement). Certains étaient sous tente, d'autres dans des bâtiments.
- Baisse significative des départs anticipés : merci d'avoir joué le jeu.
- 1 inspection par le chef de service SDJES 17 pendant 3 heures : il a validé le nouveau format. Quelques problèmes sur les pages de vaccination (Il a étudié tous les dossiers). Le retour est cependant positif.

Direction

- Structuration de l'encadrement : nous avons essayé de monter en compétences les chefs
- Challenge financier

CSSB – Association de loi 1901 RNA n°W923001585 – SIREN n° 803 089 168 (00014)

- Politique d'aide aux familles (développement des chèques-vacances et recherche de transports (très chronophage pour nous). La visio pré-camp a réuni 90 familles.

Opérationnel

1 Poste de Commandement Camp + 1 Centre Opérationnel :

- 1 Directeur + 2 Chefs Moniteur + 10 Chefs Compagnon
- Service informatique
- Gestion de l'organisation du camp
- Gestion des interventions
- Outil d'aide à la direction du camp
- Préparation de la journée des 25 ans

Logistique

Ce fut difficile : on cherche à alléger la charge des responsables

1 Directeur + 3 Chefs Moniteur + 1 peloton/jour + 40 bénévoles en rotation

- Hébergements mixtes
- Gestion de l'intendance et de la confection des repas : 660 repas par jour
On améliorera la qualité des repas, notamment celle des pique-niques.
- Gestion des moyens de transports, du matériel et du site

Sanitaire

Gestion des installations sanitaires : infirmerie dédiée avec deux assistants à temps plein dont un infirmier diplômé d'état + un médecin en ville qui réservait des créneaux pour nous chaque jour et qui s'est rendue très disponible.

Salle d'isolement qui a permis d'éviter la propagation de virus.

Pas mal de traumatismes dus aux installations et au terrain (point de vigilance).

Les responsables avaient une attention particulière accrue sur l'hygiène des jeunes

Budget camp 2024

Dépenses		Recettes	
Hébergement	51 849 €	Cotisations chefs	10 550 €
Intendance	27 902 €	Cotisations jeunes	50 934 €
Transports	4 810 €	Cotisation fratrie	9 845 €
Administratif	2 982 €	Cotisation solidaire	350 €
Activités pédagogiques	6 974 €	Parrainage FYF	15 443 €
Infirmierie	1 284 €	Chèques vacances	4 500 €
		Dons	2 524 €
		Subvention FBC	5 000 €
Sous total	95 803 €	Sous total	100 040 €
Investissements		Ressources	
Hébergements	38 195 €	Dons FYF	13 000 €
Installations techniques	4 962 €	Subvention FBC	10 000 €
		Provisions camp	14 420 €
Sous total	43 157 €	Sous total	37 420 €

BALANCES

- Fonctionnement : + 4 237 €
- Investissement : - 5 737 €

Globale : - 1 500 €

Reste sur compte : 1 393,30 €

POINTS CORRIGÉS EN 2024

- Surnombre de chefs
- Respect des délais
- Inscriptions à la carte

CSSB – Association de loi 1901 RNA n°W923001585 – SIREN n° 803 089 168 (00014)

POINTS D'ATTENTIONS POUR LE CAMP 2025

- Subvention 5 000 € non reconduite
- Tarifs jeunes inchangés
- Nouvelle tarification moniteurs
- Affiner le budget et pérenniser le modèle

25 % du prix du camp sont arrivés par subventions ou parrainages.

Attention aux parrainages : seules les personnes qui ne sont pas les représentants légaux peuvent parrainer. Soyez vigilants sinon nous perdrons cet avantage et cela pénalisera tout le monde.

Camp 2025

Il aura lieu sur le site **de Voiville à Saintes**.

Formation commandants de compagnies : 10 juillet 18h au 12 juillet 18h

Pré camp (uniquement les moniteurs) : 12 juillet 18h au 14 juillet 16h

CAMP 2025 : 14 juillet 16h au 27 juillet 16h (option sur le 28 pour transports)

Avec comme équipe de direction :

- Directeur principal : Benoît PINSON
- Directeurs adjoints : Vincent PERSONNE et Corentin LAGUENS

Veuillez noter que nous recherchons des bénévoles (notamment pour la cuisine)

Que les tarifs jeunes resteront **inchangés** mais que ceux des moniteurs seront **modifiés**

Il n'y aura aucune inscription à la carte et aucun départ anticipé accepté.

Bilan des compagnies : Aymeric Billot

secondé par Pierre Joseph Parois

Bilan positif

Quelques difficultés d'intégration pour les nouveaux

pour améliorer cela sont prévus le camp de la Toussaint et le pré-camp d'été

Les compagnies ont presque toutes leur aumônier

9ème cie : accompagnement spirituel

Avec son adjoint, gros travail sur les inspections

Difficulté pour trouver les lieux conformes ERP : certains we ont dû être transformés en journée car les lieux n'étaient pas conformes

Formation : priorité PSC1 pour les jeunes, PSE1 PSE2 :

Certaines compagnies font des ventes de saucissons ou de gâteaux pour investir dans de la logistique et la formation.

Bon moral malgré les défis logistiques et institutionnels

Cie.	Encadrement	Jeunes	Aumônier	Lieu	Inspection
1ère Paris	Changement de génération de chefs, participation aux formations nationales	18 jeunes ; Effectif vieillissant, le recrutement est une priorité.	Recherche en cours	Après plusieurs essais, le lieu de février à l'air d'être idéal	Visite réalisée Inspection prévue
2ème Marseille	Chefs engagés et formés. Participation aux formations nationales Questions sur la relève	12 jeunes difficultés liées à l'absentéisme	Père Dominicain	Changement de lieu chaque week-end. Difficulté à trouver un lieu - début d'année en décembre	Visite réalisée Inspection prévue
3 & 6 Nantes	Beaucoup de nouveaux membres, manque de chefs compagnons et de nombreux chefs moniteurs	32 jeunes pour la 3 23 jeunes pour la 6 Bonne ambiance Défi : intégration des nouveaux en nombre	Deux aumôniers cette année P. Steven P. Yann Passent sur chaque weekend	Deux lieux fixes trouvés en juin 2024. Début d'année fluide	Visite faite inspection prévue

Cie.	Encadrement	Jeunes	Aumônier	Lieu	Inspection
7ème Versailles	Changement de CDT à Versailles en cours d'année Equipe monitrice très jeune Appuyée par le ROZ Dirou	grand jeune en baisse de motivation difficultés au démarrage liées au lieu de weekend et à des cafouillages dans l'équipe monitrice. Deuxième partie d'année s'annonce bien	Un nouvel aumônier fraîchement nommé.	Recherche toujours en cours	Visite réalisée ROZ en appui jusqu'en juin
8ème Saintes	2 chefs	Bon recrutement cette année défi de l'intégration des nouveaux Bon début d'année	P. Jean-Eudes présent sur les weekends	Lieu idéal	Visite réalisée Inspection prévue Inspection SDJES
9ème Toulouse	Triptyque engagé trop de chefs qui passent Absence aux formations nationales	16 jeunes Ambiance joyeuse et pêche compagnie soudée travail de recrutement en cours	Père Dominicain présent sur chaque weekend	Recherche en cours	Visite réalisée Inspection prévue + SDJES

10ème Lyon	5 chefs	25 Jeunes de belles activités organisées notamment des visites de casernes	Depuis cette année : un aumônier	Nouveau lieu ERP validée	Visite réalisée inspection prévue

CSAO (5ème compagnie) : Jeunesse et Sport : Benoît Pinson

*Benoit travaille au Village de la Vie comme alternant en animation et direction pour Jeunesse et Sport + responsable logistique CSSB
Ancien commandant d'une compagnie nantaise*

Concernant les déclarations des weekends auprès des SDJES : en septembre, un peu de retard pour les déclarations : difficulté pour trouver des lieux compatibles
Merci à tous les bureaux délégués pour leur travail. Ces déclarations doivent être faites 2 mois à l'avance : ce qui explique que certaines activités aient repris tardivement. Benoit s'est déplacé dans les bureaux locaux pour vérifier les classeurs administratifs et porter une attention particulière à la réglementation imposée par Jeunesse et Sport. Nous allons faire des formations en e-learning pour les bureaux

Il faut préciser qu'il y a au moins 80 déclarations par an : 2 mois avant concernant la date et le lieu, et huit jours avant pour préciser les personnes qui interviennent, mais aussi les personnes qui peuvent être croisées sur le week-end. Le travail est conséquent pour les bureaux délégués.

FORMATION

Mémo : On peut passer le stage chefs compagnons à partir de 15 ans
Le BAFA, 16 ans à l'extérieur mais chez nous : 17 ans

Stage CHEFS COMPAGNONS

Formation interne initiale au rôle de chef (à partir de 15 ans) à Saintes :
- 29/10 au 01/11 2024 à Saintes
- 10 compagnons

BAFA 1 + Module moniteur initiale

Formation qualifiante BAFA + module spéciaux CSSB :
- 25/10 au 01/11 2024 à Saintes
- 10 compagnons

BAFA 3 + Module moniteur initiale

Formation qualifiante BAFA + module spéciaux CSSB :
- En cours de développement pour 2025
- 10 compagnons

Stage commandant niv 1 et 2

Formation au rôle de commandant :

CSSB – Association de loi 1901 RNA n°W923001585 – SIREN n° 803 089 168 (00014)

- 11/07 au 13/07 2024 à Saintes (pré-camp) : gestion des chefs (différents des jeunes) Ce stage commandant a deux niveaux.

(en 2025 cela aura lieu du 10 au 12 juillet 2025)

- 10 compagnons

Stage CSAO 2024

Formation complémentaires annuelle des chefs :

Nouveauté 2024 ouvert seulement au moniteur pour aller plus loin dans la formation

- 01/11 au 03/11 2024 à Saintes

- 25 compagnons

LES PROJETS POUR LA FORMATION EN 2025

Structure en cours de mise en place Chefs

Modules spécifiques :

- Adjoint logistique (e-learning) : on va développer des modules pour les déclarations de camp

- Adjoint formation (e-learning)

- Groupes spéciaux

- Affectivité (cf le paragraphe dédié plus loin)

- Module JES (Jeunesse et Sport) opé (e-learning)

- Module JES admin (e-learning)

Jeunes

Création du manuel officiel jeune

Pôle formation

Lancement d'une équipe de formateur CSSB : créer une équipe d'anciens qui passent régulièrement à Saintes pour se former et transmettre ensuite la pédagogie aux jeunes au camp d'été ou à la Toussaint.

Père Jean-Eudes

L'an dernier on a lancé la refonte du manuel officiel qui nous donne toutes les bases de la CSSB quand on entre. Cela fait longtemps que les nouveaux ne l'ont pas reçu car il date de 2004. L'association a 25 ans, nous souhaitons faire un travail de relecture pour voir ce qu'il est bon de garder ou de modifier avec l'expérience des 25 années passées. Un séminaire a été organisé avec des prêtres, des anciens, des parents... l'an dernier.

On prévoit un manuel chefs (plus tard) et un manuel jeunes qui accompagnera le compagnon dès son arrivée jusqu'à ses 17 ans : cela permet de montrer notre pédagogie et ce que nous vivons au sein de la CSSB. On parle aussi de collaboration éducative avec les familles. On essaie d'être transparent sur ce que nous faisons avec les jeunes.

GROUPE DE TRAVAIL AFFECTIVITÉ - PROTECTION DES MINEURS

1°) Création du groupe

Pourquoi ?

Nicolas notre président a souhaité créer un groupe de réflexion sur ces 2 axes, piloté par

CSSB – Association de loi 1901 RNA n°W923001585 – SIREN n° 803 089 168 (00014)

Anne-Charlotte :

- protection des mineurs : contre tout abus (pas seulement sexuels : « partage scout », maltraitance, signaux faibles...)

- affectivité : on constate que nos jeunes sont un peu chahutés sur le sujet et que dans notre perspective d'éducation intégrale, on ne peut faire l'impasse sur le sujet lors des camps ou pendant l'année. C'est fait depuis des années mais on voudrait affiner un peu ce que nous apportons à nos jeunes.

Quand ?

par visio 4 fois l'an dernier 26 mars 2024, 2 avril 2024, 13 mai 2024, 22 mai 2024

Qui le compose ?

- Ferréol de Garilh, commandant de la 10
- France-Marie Chartier, parent, juriste et formée sur le sujet
- Etienne Thibaut-Beauregard, vice-président Versailles
- Kilian O'Neil, vice-président Paris
- Anne-Charlotte Wisselmann, secrétaire générale

2°) Le travail réalisé cette année

a) *Réflexions tous azimuts* et mise en commun des sources sur un "drive" où nous partageons nos sources

b) *Travail avec Roseline Laborie*, commission St Nicolas chez les Scouts d'Europe dont le rôle est d'

1°) Assurer la formation de tout encadrant majeur :

° formation en ligne : un premier vernis de 25 mn avec un quizz
Elle rappelle ce que dit la convention des droits de l'enfant ratifiée en 1989 dont les 8 besoins fondamentaux de l'enfant + 4-5 cas concrets : comment réagir quand on est chef)

Car le chef majeur a l'obligation légale de dénoncer un fait qui lui est rapporté :

- un fait extérieur : on l'aide à faire le signalement au procureur : 70 % des cas
- un fait interne : c'est nous les encadrants, les responsables du mouvement qui faisons le signalement au procureur
- si c'est une personne liée à l'Eglise, nous devons le dire à l'évêque : ex : un directeur d'école même si ce n'est pas dans le cadre de ses fonctions

° une piqûre de rappel à chaque CEP (=formation) selon le niveau du jeune

2°) Cellule d'écoute : H24 notamment pendant le camp d'été : les chefs savent qui appeler.

3°) Relations extérieures : gendarmerie, procureur, focal, autres mouvements de jeunes etc...

La question : est-ce qu'il faut créer une commission à la CSSB ou ce petit groupe de travail fait office de pôle de travail : à voir dans les mois qui viennent

c) *Rédaction de la Charte de bonne conduite donnée avant le camp 2024 et qui va être intégrée avant le prochain camp 2025 sur le site d'inscription, de manière à ce que le compagnon et les parents le lisent ensemble et signent.*

d) *Formation d'un groupe de chefs pour la CSSB par **AVRAS** (Amélie Laurent)*

Avras est un organisme de formation spécialisé dans l'accompagnement des jeunes, des parents, des professionnels en éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle

Fondé par Amélie Laurent et le père Aymar de Langautier

Situé à Toulouse mais demandé dans toute la France désormais.

Cette formation a un coût et donc nous aimerions former un groupe de chefs qui s'engagent à se mettre au service de la CSSB sur 2 ou 3 ans si possible pour former d'autres personnes à leur tour.

Les groupes sont de maxi 14 personnes car le but est de favoriser les échanges et l'apport de réponses concrètes. AVRAS fournit des outils pédagogiques.

Benoît Pinson a trouvé quelques chefs volontaires et la date a été fixée au week-end des 20-21 septembre prochain. Ces formations AVRAS abordent les sujets suivants :

- - le développement psychoaffectif de l'adolescent
- - favoriser l'estime de soi
- - construire une amitié
- - la relation amoureuse
- - intimité et réseaux sociaux
- - la pornographie (prévenir, le contexte, accompagner la dépendance...)

Pour le prochain camp, on aura peut-être un séminariste qui est formé ces mois-ci par AVRAS (et qui était au camp 2024)

3°) Projets en cours

Un outil existe déjà : **Charte de bientraitance** du diocèse de la Rochelle (12 pages) Nous allons voir si on l'adapte ou si on la fait signer telle qu'elle est,

Stop Abus : le diocèse de Paris a mis en place un petit parcours qu'il fait faire aux encadrants : est-ce qu'on s'en inspire ? celui des scouts d'Europe est très bien fait car il pose des cas concrets, des mises en situations concrètes aux chefs. Je l'ai faite... on pourrait aussi s'en inspirer... suite du travail de notre groupe.

Livret du compagnon et livret des chefs (vademecum, procédure interne) et bien sûr le numéro d'appel pour tout jeune qui se sent en danger ou qui a été témoin de maltraitance sur autrui

Visio pour les parents démunis sur le sujet avec intervenant extérieur : Ferréol nous a fait remarquer que beaucoup de parents d'aborde pas le sujet de l'affectivité, contrairement à ce qu'on pourrait penser, soit parce qu'ils n'osent pas, soit parce qu'ils ne savent pas comment s'y prendre, soit parce que eux-mêmes sont très blessés sur le sujet... résultat : des jeunes sont

“informés” par les réseaux sociaux, par les portables dans les cours de récréation ou dans les transports ...

III – BILAN MORAL

Par Arnaud Kurzenne, vice-président national

Événement majeur de 2024 : accident grave de Marc au fort de Corneilles en mai 2024

Il aurait repris le collège à la rentrée

On continue de prier pour lui et toute sa famille

Deux enquêtes sont en cours : administrative et judiciaire

Conséquences sur notre fonctionnement. Cela oblige à être encore plus vigilants et à progresser.

Compagnies : Variabilité du nombre de compagnons selon les compagnies. Consolidation de l'organisation.

Camp : le camp était menacé à cause des coûts sur le lieu précédent. Budget maîtrisé et investissements en cours, objectifs pédagogiques remplis.

Merci aux parents qui nous ont fait confiance.

Accompagnement spirituel : Quelques compagnies sans aumônier - le camp reste un temps spirituel fort. A Versailles on vient de trouver un aumônier.

CSAO :

- Poursuite de la formation interne des chefs, avec l'intégration du BAFA
- importance de nos inspections et de ce contrôle interne qui montre le sérieux de la CSSB surtout à Jeunesse et Sport

Logistique :

Les uniformes ne sont plus un problème : sujet mieux géré.

Administratif :

- Déclaration administrative des weekends
- Bonne implication des bénévoles dans les services supports et bureaux locaux. Les parents s'impliquent davantage dans les bureaux
- Présence d'un salarié à temps partiel (Vincent Personne) (grâce au fond du Bien Commun) et d'un alternant (Benoît)

Trésorerie : Montée en compétence du trésorier adjoint

Recherche de financement : 50 k€ du FBC + xx k€ dons

IV – BILAN FINANCIER

Aymeric Billot donne des nouvelles d'Augustin Gomond, son ami de longue date : il a un cancer. Il va donner la main car il ne pourra pas poursuivre son engagement au sein de la CSSB. Une collecte de fond est organisé pour l'aider (car il est indépendant et sera en difficulté financière durant le traitement). Pierre Vernet, trésorier national adjoint n'a pu être présent.

Vincent Personne présente le bilan financier.

Difficulté à avoir un bilan complet du fait de la santé d'Augustin Gomond. Reprise des comptes : voir où sont les cartes bancaires pour un suivi de trésorerie plus fluide. Fournisseurs : dettes car mauvaise adresse mail.

Point sur l'audit de trésorerie

Reprise des comptes en banque. Point uniforme pour la commande chez Balsan. 1er Relecture et actualisation du livret de trésorerie de 2017. 1er Bilan financier année scolaire 2022-2023.

Réunion avec les trésoriers délégués :

Définir une stratégie financière de notre modèle économique : exemple : audit sur le dossier assurance. Recherche d'un outil de gestion : e-brigade en cours d'étude.

Nous avons été accompagné par le Fond de bien commun pour :

Développer et renforcer la structure et le réseau CSSB

- 1 salarié mutualisé (VDLV - CSSB) : 35 000 € FBC
- 10 priorités de structuration

Stratégie financière

- Restructurer l'organisation financière (en cours)
- Stopper l'hémorragie budgétaire camp vis à vis du budget national : 10 000 € FBC
- Réflexion sur les cotisations CSSB : couvrir réellement nos besoins
- Développer une stratégie de soutien aux familles : 5 000 € FBC

Stratégie communication

- Politique externe à but de recrutement et de levée de fonds : une étudiante va venir soutenir l'équipe comm.
- Une demande au Fond du Bien Commun a été faite récemment : attente de retour fin janvier sur une potentielle subvention.

Compte n°:		Appellation:	Cies cumulées	
Code	RECETTES	Montant	% Catégorie	% Total
1	Ressources	42 046,97 €		100%
11	Dons manuels	573,00 €	1%	1%
12	Dons liés aux offrandes	2 109,93 €	5%	5%
13	Manifestations de soutien ou de bienfaisance	0,00 €	0%	0%
14	Cotisations de base	0,00 €	0%	0%
15	Cotisations locales	23 703,00 €	56%	56%
16	Inscriptions de camp	0,00 €	0%	0%
17	Remboursements assurances	0,00 €	0%	0%
18	Subventions	0,00 €	0%	0%
19	Autres ressources	15 661,04 €	37%	37%
	Total recettes	42 046,97 €		

Code	DEPENSES	Montant	% Catégorie	% Total
2	VIE ASSOCIATIVE	17 137,99 €		31%
21	Assurances	0,00 €	0%	0%
22	Reversement cotisation de base	1 935,00 €	11%	4%
23	Frais de secrétariat	0,00 €	0%	0%
24	Frais de qualifications/ diplômes	1 664,00 €	10%	3%
25	Frais administratifs et bancaires	908,97 €	5%	2%
26	Frais liés à la communication	0,00 €	0%	0%
27	Locations de sites	1 231,00 €	7%	2%
28	Autres frais vie associative	11 399,02 €	67%	21%
3	VEHICULES	3 241,71 €		6%
31	Assurances véhicules	0,00 €	0%	0%
32	Frais de déplacements	2 156,86 €	67%	4%
33	Entretien	102,00 €	3%	0%
34	Réparation	0,00 €	0%	0%
35	Achat de véhicule -aménagement	0,00 €	0%	0%
36	Stationnement	14,00 €	0%	0%
37	Amendes	0,00 €	0%	0%
38	Location véhicule	968,85 €	30%	2%
39	Autres frais de véhicules	0,00 €	0%	0%
4	LOGISTIQUE	34 051,39 €		63%
41	Habillement	19 378,98 €	57%	36%
42	Nourriture	6 466,47 €	19%	12%
43	Achat de matériels	1 032,20 €	3%	2%
44	Réparation de matériels	0,00 €	0%	0%
45	Entretien et aménagement des locaux	0,00 €	0%	0%
46	Locations de matériels	0,00 €	0%	0%
47	Autres frais logistique	7 173,74 €	21%	13%
	Total dépenses	54 431,09 €		V

Résultat de trésorerie sur l'exercice	-12 384,12 €
Solde du compte A-1	0,00 €
Nouveau solde du compte	-12 384,12 €

Difficulté de donner davantage d'informations étant donné l'état de santé de notre trésorier national.

En tout cas, aucun compte n'est à découvert

Objectifs 2025 :

- la fluidité du suivi
- stratégie financière
- bilan comptable
- optimisation

IV – EN COURS ET PROJETS 2025

Campagne de don

Recherche de fonds auprès des anciens : Louis Calais appelle chacun.
Aujourd'hui 14 donateurs mensuels : 650 euros de dons mensuels
Merci aussi aux donateurs

Association privée de fidèles

A la demande de Monseigneur Jacolin, administrateur apostolique sede plene du diocèse de la Rochelle, la CSSB pourrait devenir association privée de fidèles. Nicolas Martin et le père Jean-Eudes travaillent ce dossier et sont assistés par des canonistes (juristes dans l'Eglise)

Depuis 2022, plus de lien ecclésial clairement établis.

L'évêque avait nommé le Père Jean-Eudes

Mgr Jacolin demande de travailler à fonder une **association privée de fidèles** pour que nous ayons une existence reconnue : garant vis à vis des familles et des personnes qui s'intéressent à la CSSB

V – MODIFICATIONS DES STATUTS

Règlement intérieur

- Ajout :
 - Article 11.1 – Création d'antennes locales

Dans le cadre du fonctionnement de l'association, des bureaux délégués reçoivent une délégation de pouvoir par le président de l'association. Ces modalités sont décrites dans le règlement intérieur de l'association. Le conseil d'administration peut, sur décision votée à la majorité de ses membres, créer une ou plusieurs antennes locales de l'association. Chaque antenne sera placée sous la responsabilité d'un vice-président délégué. Une adresse postale

CSSB – Association de loi 1901 RNA n°W923001585 – SIREN n° 803 089 168 (00014)

propre sera attribuée à chaque antenne. Les modalités de fonctionnement de l'antenne locale devront respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association.

- Article 14.1 – Vote des membres en visioconférence

Les membres de l'association peuvent participer aux assemblées générales ou à toute autre réunion nécessitant un vote, par le biais de moyens de visioconférence ou de communication électronique permettant leur identification.

*Pour être autorisé à voter à distance, chaque membre doit s'identifier clairement en indiquant son **prénom et son nom** sur la plateforme utilisée.*

Les votes exprimés via visioconférence ou par tout autre moyen électronique ont la même valeur juridique que ceux exprimés en présentiel et en majorité prévues par les statuts.

Règlement intérieur

- Modifications :
 - Remplacement "général" par "national"

- Article 5.4 :

Conformément à l'article 13 des statuts, aucun quorum n'est fixé pour les délibérations. Les votes s'effectuent par vote à main levée pour les membres présents physiquement, ou par sondage ou tout autre moyen électronique pour les membres participant en visioconférence, conformément à l'article 14.1 des statuts.

Un vote à bulletin secret peut être demandé à l'initiative du président ou d'un membre d'un bureau administratif, procurations exclues.

- Article 6.2 : (vote du Conseil d'Administration en visio)

Les votes se font à main levée pour les membres présents physiquement, ou par sondage ou tout autre moyen électronique pour les membres participant en visioconférence, conformément à l'article 14.1 des statuts, sauf si le président ou le tiers des membres présents souhaitent le vote à bulletin secret.

- Article 6.1 : Nomination responsable opérationnel national par le président

Un responsable opérationnel national, nommé par le président et si besoin un responsable opérationnel national adjoint, nommé par le RON.

- et Article 7.1 (idem nomination) :

Après avis de l'aumônier national, le président nomme annuellement le responsable opérationnel national, commandant de la 5ème Compagnie. Un responsable opérationnel national adjoint est alors choisi par le responsable opérationnel national. Ce dernier est responsable du respect du projet éducatif et pédagogique de l'association sur l'ensemble des compagnies.

- Article 12.2 :

Aucune action de communication ne doit avoir lieu sur internet, sur les réseaux sociaux ou ne doit avoir une envergure dépassant le niveau local, sans l'accord exclusif du président ou du vice-président.

- Suppression :
 - Article 6.3 : Dissolution du CA par l'aumônier en cas de conflit majeur impliquant la pastorale

En cas de conflit majeur impliquant la pastorale, l'aumônier national peut dissoudre le bureau national et convoquer une assemblée générale extraordinaire en vue d'élire un nouveau bureau.

VI – VOTES

Résultat des votes :

Bilan moral : unanimité dans la salle, 35 pour en visio

Bilan financier : unanimité dans la salle, 34 pour en visio

Modification des Statuts : unanimité dans la salle, 35 pour en visio + 1 abstention

Modification du Règlement Intérieur : unanimité dans la salle, 35 pour en visio

Election du Président : unanimité dans la salle, 31 pour en visio + 1 contre

Election du Vice-Président : unanimité dans la salle, 33 pour en visio + 1 abstention

Election du Trésorier : unanimité dans la salle, 33 pour en visio

Remerciements du président à tous les bureaux délégués, au bureau national, aux aumôniers, aux chefs et aux familles, à l'association du Village de la Vie ainsi qu'aux donateurs.

Fin de l'assemblée générale à 16h15.

Le secrétaire général
Anne-Charlotte Wisselmann



Le président
Nicolas Martin

Nicolas MARTIN


Le trésorier général
Pierre VERNET

